

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise	
· Identificateur de produit	
· Nom du produit: <i>Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)</i>	
· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
Pas d'autres informations importantes disponibles.	
· Emploi de la substance / de la préparation Solvants dégraissants	
· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
· Producteur/fournisseur:	
SODITEC Sàrl	
24, Rue Joseph Marie Jacquard - BP 40180	
F-67400 Illkirch	
Tel. ++33 (0)388552940	
E-mail: soditec-metaflux@wanadoo.fr	
· Service chargé des renseignements: Tel. ++33 (0)388552940	
· Numéro d'appel d'urgence:	
ORFILA (Information- I.N.F.S.)	
0033(0)145425959	
* 2 Identification des dangers	
· Classification de la substance ou du mélange	
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
Flam. Aerosol 1 H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Aquatic Chronic 1 H410	Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2 H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1 H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE	
Xi; Irritant	
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.	
Xi; Sensibilisant	
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	
F+: Extrêmement inflammable	
R12: Extrêmement inflammable.	
N; Dangereux pour l'environnement	
R50/53: Très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.	
· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:	
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.	
Attention! Récipient sous pression.	
A des effets narcotisants.	
· Système de classification:	
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.	
· Éléments d'étiquetage	
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.	
(suite page 2)	

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

(R)-p-mentha-1,8-diène

propane-2-ol

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

· Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol Xi R36; F R11 R67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Reg.nr.: 01-2119529223-47	(R)-p-mentha-1,8-diène Xi R38; Xi R43; N R50/53 R10 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	20 - 25%
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone Press. Gas, H280	1-≤2,5%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: **Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)**

(suite de la page 2)

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aliphatiques	15 - 30%
parfums (LIMONENE)	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

· Indications destinées au médecin:

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation:

Vertiges

Migraine

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Risque d'explosion par échauffement

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation des vapeurs.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: **Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)**

(suite de la page 3)

* 7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation des vapeurs.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: *Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.*

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-63-0 propane-2-ol

VME (France)	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
--------------	--

124-38-9 dioxyde de carbone

VME (France)	9000 mg/m ³ , 5000 ppm
--------------	-----------------------------------

IOELV (EU)	9000 mg/m ³ , 5000 ppm
------------	-----------------------------------

· DNEL

67-63-0 propane-2-ol

Oral	DNEL General Population / Allgemeinheit	26 mg/kg BW/ day (.)
------	---	----------------------

Dermique	DNEL Workers/Arbeiter	888 mg/kg BW /day (.)
----------	-----------------------	-----------------------

DNEL - General Population /Allgemeinheit	319 mg/kg BW /day (.)
--	-----------------------

Inhalatoire	DNEL General Population / Allgemeinheit	89 mg /m ³ (.)
-------------	---	---------------------------

DNEL Workers / Arbeiter	500 mg /m ³ (.)
-------------------------	----------------------------

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: *N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.*

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)

(suite de la page 4)

· **Protection des mains:**

Gants de protection

- **Matériau des gants** En cas de contamination: gants en nitrile (EN 374 ;0,4 mm; permeation >480min)

- **Temps de pénétration du matériau des gants** > 480 min

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

*

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**

Forme: Aérosol

Couleur: Incolore

· **Odeur:** Sucrée· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 82 °C
valoir pour le solvant· **Point d'éclair** 13 °C· **Température d'inflammation:** 425 °C· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· **Danger d'explosion:** Risque d'explosion a une température > 50 °C. En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible· **Limites d'explosion:**

Inférieure: 2,0 Vol %

Supérieure: 12,0 Vol %

Pression (20 °C) 4 - 6 bar

· **Densité à 20 °C:** ca. 0,826 g/cm³· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Partiellement miscible· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 98,0 %

COV 98,03 %

0,324 kg/400 ml

· **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Autres indications** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

*

10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité**· **Stabilité chimique** Risque d'explosion avec oxydants· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Risque d'explosion par échauffement >50 °C.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)

(suite de la page 5)

- Éviter les sources d'ignition de près (étincelles, flammes, feu) et échauffement supérieure à 50 °C.
- **Possibilité de réactions dangereuses** En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible.
- **Conditions à éviter** Temperatures >50 °C
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** En cas du feu: Risque de formation de produits pyrolysés toxiques

*

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

Oral	LD50	4400 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

*

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

EC 50 / 48h	0,4 mg / l (daphnia)
-------------	----------------------

- **Persistante et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: **Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)**

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

aérosols vides: recyclage

aérosols non-vides: à éliminer avec déchets spéciaux

- **Catalogue européen des déchets**

16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
----------	--

16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
----------	---

16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
-----------	--

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
----------	---

07 06 00	déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
----------	---

07 06 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
-----------	--

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**

- **ADR, IMDG, IATA**

UN1950

- **Nom d'expédition des Nations unies**

- **ADR**

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

- **IMDG**

AEROSOLS, MARINE POLLUTANT

- **IATA**

AEROSOLS, flammable

- **Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR**



2 5F Gaz.

2.1

- **Classe**

- **Étiquette**

2.1

2.1

- **IMDG**



2.1

2.1

- **Class**

- **Label**

2.1

2.1

- **IATA**



2.1

2.1

- **Class**

- **Label**

2.1

2.1

- **Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA**

néant

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: **Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)**

(suite de la page 7)

Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	ja Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
Remarques:	Quantité limitée (LQ2); Marque cartonnage: UN 1950 (rhombe) Mentionner au document transport: mode de transport suivant le chapitre 3.4 ADR
"Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 2.1

15 Informations réglementaires				
Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement				
Prescriptions nationales:				
Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.				
<table border="1"> <tr> <td>Classe</td><td>Part en %</td></tr> <tr> <td>NK</td><td>98,0</td></tr> </table>	Classe	Part en %	NK	98,0
Classe	Part en %			
NK	98,0			
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.				

16 Autres informations
<i>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</i>
Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R10 Inflammable. R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Metaflux 75-17 Detergent CITRUS (Spray)

(suite de la page 8)

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas: Gases under pressure: Liquefied gas

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR